

ECOLE COMMUNALE OHEY II
Section d'OHEY

Projet d'établissement

« *Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication ; l'entraide et la solidarité visant à un but commun : **l'épanouissement de chacun dans le respect des différences.*** »

F.DOLTO

1. PREAMBULES

Ce document a été élaboré par les enseignants et la direction de l'école. Il est approuvé par le conseil de participation et le Collège des Bourgmestre et Echevins.

Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école. En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans son projet d'établissement.

L'école a prioritairement un rôle d'enseignement mais il est également éducatif, **uniquement en complémentarité à celui des parents.**

2. FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

A. Horaire.

Les enseignants viennent chercher leurs élèves dans la cour de récréation dix minutes précédant la rentrée en classe.

La cloche sonne 5 minutes avant l'heure pour la formation des rangs. Lorsque les rangs sont formés, afin de respecter le travail de chacun, les enfants entrent en classe avec leur instituteur(trice) respectif(ve).

Implantation de Haillot

Les entrées et sorties se font exclusivement par la grille côté cour.

Les parents se garent obligatoirement sur le parking et/ou la cour du haut.

Implantation d'Ohey

Les entrées et sorties se font exclusivement par la Voie du Rauyisse. Les parents se garent obligatoirement sur le parking face aux classes maternelles. Les entrées et sorties des enfants du primaire se font par la porte du couloir située près de la porte de la classe de 1ère année.

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
De 8h40 à 9h30	1P	1P	1P	1P	1P
De 9h30 à 10h20	1P	1P	1P	1P	1P
Récréation de 20 minutes					
De 10h40 à 11h30	1P	1P	1P	1P	1P
De 11h30 à 12h20	1P	1P	1P	1P	1P
Temps de « Midi »					
De 13h30 à 14h20	1P	1P		1P	1P
récréation					
De 14h20 à 15h25	Fin des cours 14h50	1P		1P	1P
Total des périodes	5 Périodes	6 Périodes	4 Périodes	6 Périodes	6 Périodes

B. Obligation scolaire

Dès l'entrée en **3^e maternelle**, l'enfant est tenu de se rendre à l'école quotidiennement. Toute absence d'un jour doit être immédiatement prévenue par téléphone aussi rapidement que possible et ensuite justifiée par un mot écrit des parents. Toute absence excédant 3 jours doit être accompagnée dès le quatrième jour d'un certificat médical. Il est souhaitable que l'enfant de maternelle fréquente régulièrement l'école pour le suivi et l'épanouissement de l'enfant.

C. Utilisation de l'image.

Lors de certaines activités, les élèves pourraient être filmés ou photographiés. Les parents qui s'opposent à l'éventuelle utilisation ou diffusion de ces supports sont priés de le signaler par écrit à la direction.

Vous pouvez vous référer au Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.)

3. OBJECTIFS PRIORITAIRES

Les objectifs généraux :

- Développent les compétences de base
- Favorisent l'autonomie, la confiance et le dépassement de soi, le respect
- Prônent l'ouverture aux autres et l'acceptation de tous
- Eveillent à un esprit responsable, citoyen et solidaire
- Initient à la culture et à l'environnement

4. NOS SPECIFICITES 2019-2022

- Coopération et continuité dans les apprentissages sont mises en place entre les quatre implantations.
- Plusieurs activités culturelles et sportives sont régulièrement organisées :
- Classes de dépassement.

- La communication avec les parents passe par une application "Konecto" :

En pratique, vous recevrez par mail un code unique pour chacun de vos enfants. Vous avez le choix entre juste recevoir les messages par mail ou d'installer en plus, l'application sur votre smartphone ou tablette en allant dans app store ou google play : cherchez « Konecto app ». Vous pourrez dès lors, entrer le code de votre/vos enfants et recevoir, en direct, les informations les concernant. Si vous ne désirez pas installer l'application, vous ne recevrez que les mails.

Vous pourrez, grâce à ce nouvel outil, avoir les informations en direct, remplir instantanément les anciens questionnaires papiers, inscrire votre enfant à une activité, réserver pour le souper de l'école, ...

Dans un souci de protection des données, vos adresses mails ne seront utilisées que pour vous communiquer les informations relatives à la vie de l'école ou celles de la fédération Wallonie-Bruxelles.

- Dans le souci de favoriser une alimentation saine :
 - Une collation santé est offerte par le pouvoir organisateur une fois par semaine (le mercredi)
 - Nous encourageons les collations saines et équilibrées.

IMPLANTATION D'OHEY

I. Projet sport et santé

1. SANTÉ

A. Collations

Les précisions suivantes ne concernent que la collation du matin.

- Celle-ci sera prise en classe afin de l'utiliser pour la sensibilisation sur ce projet lors des cours.
- Il n'y a plus de collation l'après-midi en dehors de la garderie, étant donné qu'il n'y a plus de récréation.
- Les lundis, mardis et jeudis, une collation saine - sans imposition de date de calendrier - dans les choix des différentes familles de produits. Nous vous invitons à varier celles-ci dans la mesure du possible : céréales, fruits/légumes, produits laitiers, ...
- Le mercredi, un fruit ou légume. Vous pouvez mettre une collation supplémentaire ou en remplacement de celle offerte par le Pouvoir organisateur si, par exemple, votre enfant n'aime pas la soupe.
- Le vendredi, les enfants peuvent prendre une collation « plaisir »
- Nous vous invitons à privilégier, toujours dans la mesure du possible, le vendredi pour les gâteaux d'anniversaire. Par ailleurs, nous vous demandons de veiller à prévoir des portions individuelles afin de faciliter le travail « de logistique » des enseignants.
- Au niveau des boissons, nous vous demandons de veiller à ce que votre enfant boive de l'eau lors de la collation.

B. Animation santé en classe

Diverses animations santé sont prévues en classe avec des ASBL (cap sciences, Ecole du dos, croix rouge,...)

C. Potager

Les élèves vont 1x par semaine au potager en fonction du temps dès la première maternelle.

2. SPORTS

- Piscine dès la 3e maternelle (**annulée pour cause de Covid**)
- Journées sportives par l'ADESPS, la FESEOS, la Fédération de Golf,...
- Initiation à différents sports

II. Animation en Néerlandais dès la M2, 1 période par semaine

Via la société TRADANIM, un animateur vient donner le goût des langues aux enfants.

III. POTAGER

Tout au long de l'année, les élèves collaborent avec des bénévoles du cercle horticole. Ils se rendent au potager près de l'école afin de réaliser et d'observer les plantations et semis de saison. Lorsque la récolte est bonne, ils peuvent goûter les produits issus de la culture.

IMPLANTATION DE HAILLOT:

I. Ecole du dehors : Pédagogie active par la nature

Les enfants sortent au moins une fois par mois à la découverte de la nature. Un lieu refuge qui sert de base (coin nature école) sert de base. Les enfants explorent, découvrent les écosystèmes, les animaux, les plantes. Ils développent leur sensibilité, leur sens artistique. Une place est laissée au jeu libre, à la découverte spontanée. Tout un foisonnement de découvertes, d'apprentissages sont vécus dehors, dans la nature et pourront être exploités en classe.

Objectifs :

- Emmener les enfants dehors
- Permettre de se confronter au vivant, à eux-mêmes, d'entrer en relation avec l'autre
- Se former au contact de la nature
- Trouver sa place, créer un lien fort avec la nature
- Apprendre dans la nature, source de nombreux savoirs

II. Animation en ANGLAIS dès la M2, 1 période par semaine

Via la société TRADANIM, un animateur vient donner le goût des langues aux enfants.

III. Classes Flexibles

Celles-ci ont pour but de fournir à l'enfant les conditions physiques idéales (supports, éclairages, couleurs, outils...) pour rendre plus aisées les 1ères étapes de son travail.

Imaginez les efforts que doit fournir, pour réaliser son travail, un enfant :

- mal assis, mal positionné par rapport au tableau ?

- ébloui ou placé dans un coin sombre ?

- face à des couleurs vives qui énervent ?

Ainsi libéré d'efforts d'attention considérables pour des tâches de bas niveau mais primordiales, l'enfant peut consacrer toutes ses ressources attentionnelles pour des tâches de haut niveau essentielles (lire correctement et comprendre, réfléchir...).

Le gain optimal sera obtenu par la combinaison des différentes adaptations

5. PEDAGOGIE DE L'ETABLISSEMENT

5.1 Nos méthodes au quotidien.

5.1.1. Compétences disciplinaires et transversales.

Nous développons les différentes disciplines :

Français, mathématiques, éveil historique et géographique, éveil scientifique et technologique, éveil artistique, éducation physique, les langues (anglais, néerlandais).

Les méthodes :

La **pédagogie active** où l'enfant est acteur de ses apprentissages, où l'autonomie est mise en avant. Elle est source de progression et d'évolution.

La **pédagogie différenciée** est développée par diverses méthodes adaptées. Des outils, des processus et des consignes pour amener les enfants à acquérir les apprentissages (les socles de compétences) selon leur niveau et à leur rythme.

La **continuité** des apprentissages par la concertation des enseignants et la remise du matériel et des référents des enfants dans la classe suivante.

- Travail en cycle 2.5-5, 5-8, 8-10 et 10-12.
- Les élèves de la P3 à la P6 utilisent les manuels scolaires Azimut et Tip-Top afin de travailler en continuité.

- **Ohey :**

Les titulaires de P5-P6 travaillent en co-titulariat. Un donne le cours de français en 5e et math en 6e et l'année d'après, il continue avec les 6e en français et reprend les 5e en math. Même chose en éveil où l'un donne en Histoire/Géographie et l'autre éveil scientifique. Cela permet une continuité parfaite en 2 ans ainsi qu'une évolution des élèves.

- **Hailot :**

Travail régulier de la M2 à la P6 sur des projets.

L'**évaluation formative** : en cours d'activité pour situer l'enfant dans son apprentissage afin d'apporter des remédiations. Elle peut également amener l'enfant à identifier son erreur et à y remédier.

L'**évaluation sommative** : bilan des acquis des élèves.

- Utilisation d'un code commun,
- passage d'outils,
- utilisation du tutorat,
- contrats,
- pédagogie de l'erreur,
- remédiation,
- évaluations formatives et sommatives,
- pédagogie fonctionnelle,
- continuité,
- suivi des élèves en difficulté et actions mises en place sur fiche individuelle passant de classe en classe,

5.1.2. Découverte, production, création.

En fonction des projets, permettre à l'enfant d'aborder différentes formes de productions et de créations comme :

- productions d'écrits : panneaux didactiques, exposés, divers (affiches, poèmes,)
- productions artistiques (théâtre, spectacle,...)

5.1.3. Articulation pratique/théorie.

Par l'observation, la recherche, la manipulation, l'expérimentation, le jeu, l'enfant est amené à effectuer des apprentissages et acquérir des compétences (Socles de Compétences) au départ de situations mobilisatrices, de situations problèmes ou lors de thèmes, de projets.

5.1.4. Equilibre travail individuel et collectif.

En fonction des situations et besoins des enfants,

- travail par année scolaire,

- par groupe,
- par ateliers,
- individuel,
- collectif,
- classe verticale,
- groupes de besoin

5.1.5. Les évaluations.

- Test effectués par le PMS (à la demande des parents ou/et des enseignants)
- Des évaluations sommatives sous forme de contrôles ont lieu de façon régulière. Les notes se trouvent dans le bulletin.
- Evaluations externes en P2/P5 (non certificatives)
- Evaluations certificatives (P2, P4)
- Evaluations certificatives visant à l'obtention du CEB (P6).

5.1.6. Eveil aux professions.

- Police : MEGA=> informations sur le secondaire
- Dans le cadre des projets : pompiers, boulanger, croix-rouge...
- Avocats
- Journaliste

5.1.7. Accès aux médias.

Donner aux enfants l'occasion d'accéder aux médias :

- Bibliothèque
- multimédia : CD, K7, TV, ...
- presse

5.1.8. Activités culturelles et sportives.

- Assurer un développement corporel harmonieux :
en pratiquant différentes activités physiques régulières dès la maternelle et en primaire
 - psychomotricité,
 - éducation physique, natation (brevets),
 - jogging interscolaire,
 - initiation à différents sports,
 - jeux de coopération, ...
 - Piscine dès la 3^e maternelle 1 semaine sur 2
- Promouvoir l'ouverture à la culture en attisant la curiosité et l'esprit critique en recevant des personnes ressources et en organisant des activités
 - animation avec le centre culturel (expositions, théâtre, ...),
 - animation musicale avec les « Jolies notes » entre autres...
 - visites culturelles diverses (musées, monuments, ...),
 - cours de musique,
 - ateliers d'éveil (Planètes Mômes, ...)
 - bibliothèque,
 - cours philosophiques,
 - néerlandais, anglais,

- fête des grands-parents

- Ouverture sur le monde par des journées ou des classes de dépaysement. (mer, neige,...)

5.1.9. Citoyenneté.

- Préparer l'enfant à devenir un citoyen responsable autonome
 - manger équilibré (projet alimentation),
 - visites pédagogiques,
 - tambours de la paix (cours philosophiques),
 - charte des droits et devoirs,
 - règlement d'ordre intérieur,
 - journaux de classe, bulletins (évaluation, comportement),
 - respect de l'environnement :
 - tri sélectif des déchets
 - alimentation
 - commémorations patriotiques,
 - sécurité routière,
 - sensibilisation aux assuétudes,
 - sensibilisation aux dangers de la société,
 - brossage des dents,
 - hygiène,
 - projet énergie,
 - tableau des charges,

5.1.10. Ouverture sur le quartier

- découverte du patrimoine communal,
- la rue de l'école,
- le quartier de l'école,
- le jardin de fleurs sauvages, le potager (projet avec le PCDN)
- les arbres fruitiers dans le parc,
- les cours d'eau,
- personnes ressources,
- promenade autour de l'école,

5.1.11. Communication

- Utilisation de l'application Konecto afin de communiquer avec les parents.
- réunions de parents collectives et individuelles
- entretiens particuliers programmés sur rendez-vous,
- farde ou cahier de communications,
- journal de classe,
- réunions d'informations (projets, activités particulières, classes de dépaysement, ...),
- panneaux, affiches informatives,
- manifestations scolaires (spectacles, fancy- fair, soupers,...),
- réunions du Comité Scolaire,
- fête des grands-parents

Tous les exemples cités précédemment le sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction des classes , des situations ou des projets de l'année. Les élèves auront l'occasion d'explorer ces activités et apports au cours de leur cursus scolaire.

5.2.2. Buts.

Préparer les enfants à être autonomes et respectueux :

- Prôner l'ouverture aux autres et à l'acceptation de tous
- Se respecter soi-même et les autres
- Ouvrir à la médiation et à la gestion des conflits
- Prendre conscience de l'importance du respect de l'environnement
- Sensibiliser au tri des déchets
- Exploiter les ressources environnementales : préparations culinaires, bricolages, ...

5.2.3. Actions.

Le sujet sera notamment exploité par :

- Discussions pour la gestion des conflits.
- La construction de divers règlements et chartes.
- La responsabilisation des élèves par des tâches, des contrats et des missions visant à l'amélioration de la vie communautaire.
- L'aménagement visant à éveiller au respect de l'environnement.
- Création d'un conseil des enfants.
- Permis de savoir vivre.
- Jeux de coopération.

5.3 Année complémentaire.

Dans le cas éventuel de la nécessité d'accomplir une année complémentaire, la spécificité du cas de l'enfant sera analysée par l'ensemble de l'équipe éducative et des solutions adéquates et spécifiques seront mises en place (différenciation, possibilité de suivre certaines matières dans une autre année,...)

5.4 Formation des enseignants.

Les orientations souhaitées en matière de formation

5.4.1. Les formations sur base volontaire.

Les enseignants s'inscrivent librement aux modules de formation continuée proposés par l'U.V.C.B.(Union des Villes et des Communes Belges) ou autres formations reconnues par la communauté française, à raison de 5 journées maximum.

Afin de présenter un compte-rendu le plus fidèle possible à l'équipe éducative, deux enseignants de cycles différents peuvent s'inscrire à une même formation.

Le remplacement du titulaire parti en formation est assuré de manière interne(collègues, maîtres spéciaux) ou externe (remplacement).

Le titulaire parti en formation veillera à son remplacement pour les rangs, les surveillances,...

Ces formations ont pour objectif de permettre à chacun d'évoluer dans sa pratique professionnelle selon l'intérêt de chacun mais aussi et surtout en cohérence avec les choix de l'équipe dans le cadre du projet d'établissement.

Chaque enseignant est encouragé à participer à ces formations.

5.4.2. Les formations obligatoires.

Trois journées de formation sont réservées aux enseignants du maternel et du primaire.

6. GENERALITES

Ce projet d'établissement est élaboré en fonction de :

- **Décret définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement fondamental**
- **Décret « Ecole de la réussite »**
 - ❑ Mise en place d'une organisation en cycles.
- **La circulaire du 10/08/1998**
 - ❑ Assurer la continuité des apprentissages de la première à la sixième primaire
 - ❑ Respecter les rythmes individuels par la différenciation des apprentissages.
 - ❑ Rendre collective la prise en charge du cycle par un fonctionnement en équipe et par la concertation
 - ❑ Distinguer évaluation sommative et formative.
- **Projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur**
 - **Décret 11/07/2002**
 - ❑ Organisation des formations en cours de carrière

Construit par :
Les Enseignants et la Direction

Approuvé par :
**Le Conseil de Participation et
Le Collège des Bourgmestres et Echevins**

Accepté par :
Les Parents
Signatures